École de natation 2026-2027 à Sannois et Montigny-lès-Cormeilles : pré-inscriptions en ligne vendredi 18 septembre 2026 à midi

Destinées aux enfants nés en 2016, 2017, 2018 et 2019, les séances de natation sont l'occasion idéale d'apprentissage de la natation dans un cadre sécurisé et encadré par des professionnels qualifiés.

Inscrire mon enfant pour les séances de la saison 2026-2027

Piscine Pierre-Williot à Sannois : **formulaire en ligne**

Piscine intercommunale à Montigny-lès-Cormeilles : **formulaire en ligne**

Pourquoi inscrire votre enfant ?

Apprendre à nager, prendre confiance et devenir autonome dans l'eau !

L'école de natation des piscines de Sannois et Montigny-lès-Cormeilles accompagne les enfants de 7 à 10 ans dans l'apprentissage et le perfectionnement de la natation.

Encadré par des maîtres-nageurs, votre enfant progresse **à son rythme et selon son niveau**, dans un environnement adapté et sécurisant. Il apprend à se déplacer dans l'eau, améliore sa technique et développe progressivement son aisance et son autonomie.

Au-delà de l'apprentissage de la nage, les séances permettent de **prendre confiance, de se sentir en sécurité dans l'eau et de découvrir le plaisir de nager**.

Comment s'inscrire ?

À partir du vendredi 18 septembre 2026 à 12 h 00 (midi), rendez-vous sur notre site web Valparisis.fr afin de pré-inscrire votre enfant à l'École de natation.

Vous serez contactés directement par l'équipe de la piscine pour organiser un test de natation sur les heures d'ouverture au public. Il permettra de déterminer le groupe correspondant au niveau de votre enfant.

Pour ce test, votre enfant devra se présenter avec sa tenue de natation : maillot de bain autorisé, bonnet de bain, lunettes de natation, etc.

Pour le bon déroulement des activités, les séances ne sont pas accessibles aux parents. Une fois leur enfant pris en charge par l'équipe, les accompagnateurs ne pourront donc pas assister à la séance.

À l'issue du test, l'équipe de la piscine vous indiquera le groupe et le créneau attribués à votre enfant.

Vous êtes également invités à prévoir un moyen de paiement afin de finaliser l'inscription sur place.

Infos pratiques

Tarifs annuels

- 212 € pour les résidents de Val Parisis
- 282 € pour les personnes extérieures au territoire

Créneaux
Les créneaux sont définis en fonction de l’âge et du niveau de l’enfant :

- le mercredi après-midi :
  - à Sannois : de 15h à 15h45 ou de 16h à 16h45 selon le niveau de natation de l'enfant
  - à Montigny-lès-Cormeilles : de 16h à 16h45

Liens utiles
Pour toute information complémentaire, n’hésitez pas à nous contacter via le formulaire de contact en ligne.